

PRÉFET

DE LA HAUTE-VIENNE

Liberté

Régime

Patrimoine

Direction

Départementale des

Territoires

Service urbanisme et habitat

Unité planification

Servitudes d'Utilité Publique

sur le territoire de :

Bessines-sur-Gartempe

Date :

VISA de l'autorité

compétente

en matière d'urbanisme :

Avertissement :

Cette cartographie présente les servitudes d'utilité publique

affectant l'utilisation des sols dont la DDT a connaissance. En tout

état de cause, les gestionnaires des servitudes concernées doivent

être consultés, lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Echelle : 1:17 500

© IGN - BD-TOPO - Scan Z5

Base de données SUP DDT Haute-Vienne

Réalisation : DDT Haute-Vienne / SIT / MCAT

Version : octobre 2025

GESTION DDT

PM1-Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

PM3-Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT)

AUTRE GESTIONNAIRE

A5-Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'assainissement en terrain privé

AC1-Périmètre de protection autour des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M.H.)

AC2-Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)

AC3-Périmètre de protection autour des réserves naturelles

AC4-Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

AS1-Servitudes résultant de l'instauration de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiat des eaux potables et minérales

Périmètre de protection rapproché des eaux potables et minérales

Périmètre de protection éloigné des eaux potables et minérales

EL7-Servitudes d'alignement des voies publiques

I2-Servitudes de submersion

I3-Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz

I4A-Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques des titulaires d'autorisations d'exploitation

I6-Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires d'autorisations d'exploitation

INT1-Zone de servitudes au voisinage des cimetières

J51-Zone de servitudes de protection des installations sportives

PM2-Servitudes concernant d'anciennes décharges

PT1-Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

Zone de garde radioélectrique

Zone de protection radioélectrique

PT2-Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Zone primaire de dégagement

Zone secondaire de dégagement

Zone spéciale de dégagement

PT3-Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

T1-Servitudes relatives aux chemins de fer : emprise S.N.C.F.

T5-Servitudes relatives aux aéroports : zones de dégagement contre les obstacles

T4-Servitudes de balisage

T7-Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

T8-Servitudes relatives aux aéroports : protection contre les perturbations radioélectriques

Zone primaire

Zone secondaire